

**OBJET : SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE WELCOME IN PARIS-SACLAY ENTREPRISES (SPL WIPSE) :
RAPPORT DES ADMINISTRATEURS 2020**

Siège : Orsay

| | | |
|--------------------------------|---|----|
| Nombre de délégués en exercice | : | 27 |
| Présents | : | 20 |
| Présents et représentés | : | 25 |
| Votants | : | 25 |

Le mercredi 1 décembre 2021, le Bureau Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués le 25 novembre 2021, s'est réuni à 20h43, sous la présidence de M. de LASTEYRIE, salle du Conseil - 21 rue Jean Rostand à Orsay.

DELEGUES PRESENTS

| | |
|--------------------------------|---------------------------------|
| Monsieur Jean-François VIGIER | Commune de Bures-sur-Yvette |
| Madame Rafika REZGUI | Commune de Chilly-Mazarin |
| Monsieur Yann CAUCHETIER | Commune de Gif-sur-Yvette |
| Madame Lucie SELLEM | Commune de Gometz-le-Châtel |
| Monsieur Jean-Pierre MEUR | Commune de la Ville du Bois |
| Monsieur Clovis CASSAN | Commune des Ulis |
| Monsieur Christian LARDIERE | Commune de Linas |
| Madame Sandrine GELOT | Commune de Longjumeau |
| Madame Isabelle KLIAJIC | Commune de Montlhéry |
| Monsieur Didier PERRIER | Commune de Nozay |
| Monsieur David ROS | Commune d'Orsay |
| Monsieur Grégoire de LASTEYRIE | Commune de Palaiseau |
| Monsieur Michel SENOT | Commune de Saclay |
| Monsieur Stéphane BAZILE | Commune de Saulx-les-Chartreux |
| Monsieur Bernard GLEIZE | Commune de Vauhallan |
| Monsieur François Guy TRÉBULLE | Commune de Verrières-le-Buisson |
| Monsieur Victor DA SILVA | Commune de Villebon-sur-Yvette |
| Monsieur Igor TRICKOVSKI | Commune de Villejust |

Délibération n° 2021-354

Monsieur Guillaume VALOIS

Commune de Villiers-le-Bâcle

Monsieur Florian GALLANT

Commune de Wissous

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Madame Stéphanie GUEU-VIGUIER a donné pouvoir à Monsieur Grégoire de LASTEYRIE

Madame Muriel DORLAND a donné pouvoir à Madame Rafika REZGUI

Monsieur Francisque VIGOUROUX a donné pouvoir à Monsieur Yann CAUCHETIER

Monsieur Olivier THOMAS a donné pouvoir à Monsieur Clovis CASSAN

Monsieur Nicolas SAMSOEN a donné pouvoir à Monsieur Jean-François VIGIER

DELEGUES ABSENTS

Monsieur Christian LECLERC

Commune de Champlan

DELEGUES ABSENTS EXCUSES

Monsieur Pierre-Alexandre MOURET Commune de Saint-Aubin

Secrétaire de séance : François Guy TREBULLE

Délibération n° 2021-354

**OBJET : SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE WELCOME IN PARIS-SACLAY ENTREPRISES (SPL WIPSE) :
RAPPORT DES ADMINISTRATEURS 2020**

Le Bureau Communautaire,
sur rapport de Monsieur Didier PERRIER.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 152-3 et L.1524-5 alinéa 14 ;

VU les statuts de la communauté d'agglomération Paris-Saclay en vigueur ;

Vu le rapport d'activité de la Société Publique Locale (SPL) Welcome In Paris-Saclay Entreprises (WIPSE), les comptes sociaux et les rapports du commissaire aux comptes pour l'année 2020, ci-annexés ;

CONSIDERANT que la Communauté d'agglomération Paris-Saclay est actionnaire de la SPL WIPSE ;

CONSIDERANT qu'il résulte des articles susvisés que l'assemblée délibérante doit prendre acte des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, du Conseil d'administration sur la gestion et gouvernance d'entreprise de la SPL WIPSE pour l'année 2020 ;

CONSIDERANT l'avis de la commission n°2 « Développement économique, Recherche, Innovation, Emploi, Insertion, Commerces et artisanat, Accompagnement à l'entrepreneuriat, Economie circulaire, Très Haut débit » en date du 1^{er} décembre 2021 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

1. PREND ACTE du rapport des administrateurs sur l'activité de la SPL WIPSE, pour l'année 2020 ;
2. DIT que la présente délibération sera transmise à la Préfecture et à la SPL WIPSE.

Fait et délibéré le mercredi 1 décembre 2021

Extrait conforme à l'original


Le Président,
Maire de Palaiseau

Grégoire de LASTEYRIE



ADOPTÉE par (25 VOIX)

25 POUR : Mme Stéphanie GUEU-VIGUIER , M. Jean-François VIGIER , Mme Rafika REZGUI , Mme Muriel DORLAND , M. Yann CAUCHETIER , Mme Lucie SELLEM , M. Francisque VIGOUROUX , M. Jean-Pierre MEUR , M. Clovis CASSAN , M. Christian LARDIERE , Mme Sandrine GELOT , M. Olivier THOMAS , M. Nicolas SAMSOEN , Mme Isabelle KLJAJIC , M. Didier PERRIER , M. David ROS , M. Grégoire DE LASTEYRIE , M. Michel SENOT , M. Stéphane BAZILE , M. Bernard GLEIZE , M. François Guy TRÉBULLE , M. Victor DA SILVA , M. Igor TRICKOVSKI , M. Guillaume VALOIS , M. Florian GALLANT

0 CONTRE :

0 ABST. :

Délibération n° 2021-354

ID télétransmission : 091-200056232 - 20211201 - lmc 137386 - DE - 1 - 1
Date AR Préfecture : 08/12/2021

- Affichée / Publiée le : 08/12/2021

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.
- La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr